

Mémoire présenté par la NSBA dans le cadre des consultations prébudgétaires en prévision du budget de 2019

Téléphone : 306-242-3060

Télécopieur : 306-242-2205

Courriel : info@nsbasask.com

9-1724 Quebec Avenue

Saskatoon (Saskatchewan) S7K 1V9

Présenté par la North Saskatoon Business Association (NSBA) le 20 juillet 2018

Résumé des recommandations

Recommandation 1 : Procéder à un examen exhaustif du régime fiscal du Canada afin de simplifier le régime fiscal actuel, de maximiser la compétitivité du Canada et de favoriser l'essor des entreprises.

Recommandation 2 : Évaluer le régime fiscal au regard de la politique fiscale des gouvernements limitrophes afin d'assurer un environnement économique compétitif.

Recommandation 3 : Créer un environnement fiscal stable et prévisible au moyen de changements mesurés (s'il y a lieu) et d'une vaste consultation.

Recommandation 4 : S'abstenir de considérer le régime fiscal sous l'angle de l'égalité après impôt et reconnaître les risques que représentent le démarrage et le maintien d'une entreprise.

Recommandation 5 : Continuer de lutter pour le libre-échange mondial et pour un accord de l'ALENA renouvelé qui tient compte des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Recommandation 6 : S'abstenir d'établir un taux d'imposition uniforme pour les émissions de carbone, et rechercher d'autres politiques, moins dommageables sur le plan économique, qui permettraient au Canada d'atteindre ses objectifs environnementaux.

Recommandation 7 : Éliminer les entraves politiques, réglementaires et constitutionnelles qui font déraisonnablement obstacle à l'approbation et à la construction de projets pipeliniers.

Recommandation 8 : Mettre fin au risque encouru par les contribuables en trouvant au plus vite un acheteur pour le pipeline Trans Mountain.

Comité permanent des finances
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6
Canada

Mesdames et Messieurs les membres du Comité permanent des finances,

La NSBA est un organisme axé sur ses membres et dirigé par ceux-ci ayant pour mission de servir, de promouvoir et de protéger les entreprises de Saskatoon et d'ailleurs. Bien que nos origines et nos racines se trouvent dans l'extrémité nord de Saskatoon, notre portée est maintenant beaucoup plus vaste. En effet, la NSBA, qui regroupait une poignée d'entreprises à ses débuts, compte aujourd'hui plus de 700 entreprises membres. Parmi celles-ci, on trouve tant des entreprises individuelles de type propriétaire-exploitant que de grandes multinationales qui emploient des milliers de personnes.

La NSBA a pour mandat de faire du lobbying et de défendre les intérêts de ses membres dans les dossiers qui les préoccupent. Au cours des 18 derniers mois, le régime fiscal du Canada, particulièrement en ce qui concerne l'impôt des sociétés, est devenu un enjeu crucial pour nos membres, surtout en raison des modifications malavisées apportées à l'imposition des petites entreprises en juillet 2017. C'est pourquoi nous amorçons cette réflexion sur les priorités du budget de 2019 en nous demandant comment il serait possible d'optimiser le régime fiscal afin qu'il profite à tous les Canadiens.

Comme on le constate à la lecture du résumé des recommandations, notre objectif global est de faire évoluer le régime fiscal canadien pour qu'il devienne concurrentiel, simplifié et prévisible. Ces qualités sont non seulement essentielles pour les entreprises de manière générale, mais elles sont aussi devenues beaucoup plus importantes à mesure que nous nous adaptons à la transformation du contexte international. Les entreprises canadiennes et leurs employés ont besoin d'un certain degré de certitude et de simplicité pour les aider à prendre des décisions financières. S'assurer que le régime fiscal canadien est concurrentiel par rapport à celui des gouvernements voisins contribuera à faire en sorte que les emplois et les capitaux demeurent au pays.

Vous trouverez ci-dessous une présentation plus détaillée des thèmes clés qui orientent les recommandations formulées précédemment.

Examen exhaustif du régime fiscal : Selon la NSBA, la meilleure ligne de conduite que le gouvernement fédéral pourrait adopter dans le domaine de la fiscalité est de procéder à un examen complet du régime sous la forme d'une nouvelle Commission royale d'enquête sur la fiscalité. La NSBA juge qu'un tel examen, assorti d'une vaste consultation et exempt de contraintes de temps artificielles, produirait le régime fiscal le plus équitable, le plus simple et le plus concurrentiel possible pour le Canada. Un tel examen nous donnerait les moyens de

trouver un juste équilibre entre les intérêts des entreprises et ceux des contribuables, d'une manière avantageuse pour les deux groupes et libre de toute pression politique.

Compétitivité : La NSBA estime que le régime fiscal canadien doit être concurrentiel par rapport à ceux des gouvernements avoisinants et des compétiteurs économiques directs. La politique fiscale peut avoir une incidence considérable sur les décisions d'investissement ou de construction d'une entreprise, comme en témoignent la méfiance des investisseurs et les délocalisations d'entreprises en réaction aux changements fiscaux survenus aux États-Unis. Les capitaux sont mobiles, et les investisseurs sont attirés par les États où le régime fiscal permet un rendement élevé du capital investi. Par conséquent, il est important de veiller à ce que la compétitivité du Canada soit toujours au cœur des discussions sur le régime fiscal.

Cohérence en matière de fiscalité : Pour les entreprises, il est extrêmement important que le régime fiscal soit cohérent. Grâce à des règles prévisibles et stables, les entreprises peuvent prendre des décisions éclairées en ce qui concerne les coûts de leur investissement et sa rentabilité éventuelle, ce qui est important lorsqu'il s'agit de soutenir l'emploi et la masse salariale au pays. En plus d'éviter que des règles soient introduites par opportunisme politique, une plus grande stabilité donne aussi la chance aux entreprises de s'adapter pour se conformer à la loi. La NSBA croit que les systèmes fiscaux de tous les ordres de gouvernement devraient tendre vers une plus grande cohérence.

Mesures incitatives pour les intérêts commerciaux : On a souvent tendance à négliger l'une des fonctions de la politique fiscale, qui consiste à stimuler l'activité commerciale et l'économie en général. La NSBA estime qu'il faudrait utiliser davantage le régime fiscal comme levier pour encourager l'investissement et la croissance, ce qui permettrait en retour d'atteindre les autres objectifs mentionnés précédemment. Ces mesures incitatives contribueraient à équilibrer les risques inhérents à la création et au maintien d'une entreprise. En fin de compte, les investissements et la croissance des entreprises se traduisent par une augmentation générale du revenu fiscal dans tous les ordres de gouvernement.

Égalité après impôt : La NSBA considère que le régime fiscal ne devrait pas viser l'égalité après impôt entre les employeurs et les employés, principalement en raison des risques associés au démarrage et au maintien d'une entreprise. Les propriétaires d'entreprises prennent des risques personnels énormes pour démarrer et faire croître leur entreprise, et ils assument la responsabilité de garantir des revenus et des avantages sociaux à leurs employés. Nous pensons que les propriétaires d'entreprises devraient être imposés à un taux qui reflète le risque qu'ils prennent pour démarrer et maintenir leur entreprise. Bien qu'il puisse sembler logique qu'un propriétaire d'entreprise qui gagne beaucoup plus qu'un employé (par le biais de dividendes, de revenus d'entreprise, etc.) paie un montant d'impôt plus substantiel, il est illogique que ces deux personnes aient le même montant après impôt dans leurs poches. Si l'on opte pour un tel modèle d'égalité après impôt, un jour ou l'autre, plus personne ne voudra prendre les risques nécessaires à la croissance ou au démarrage d'une entreprise.

Commerce international : La NSBA croit en l'importance du libre-échange et encourage le gouvernement à continuer de plaider en faveur du libre-échange dans les négociations de l'ALENA et dans les discussions sur l'augmentation ou l'ajout de tarifs douaniers. Les chaînes d'approvisionnement internationales sont maintenant une réalité pour de nombreuses entreprises canadiennes, et l'accès continu à ces marchés est essentiel à la poursuite de la croissance. Dans l'ensemble, pour prendre des décisions en matière d'investissement et de croissance, les entreprises ont besoin d'une certitude à long terme quant aux relations commerciales du Canada.

Taxe sur le carbone : La NSBA appuie les efforts déployés en faveur de la durabilité environnementale, mais elle s'oppose fermement à un taux forfaitaire du prix du carbone en raison de ses effets néfastes sur l'économie. Dans l'état actuel des choses, il n'existe pas de solutions de remplacement économiquement viables pour les entreprises et les consommateurs, si bien qu'une tarification du carbone aura des effets réels sur le comportement des entreprises et des consommateurs. Au mieux, une tarification du carbone entraînera un « décalage fiscal », dans le sens où le gouvernement ne réussira pas à rembourser l'argent provenant de cette tarification assez rapidement par rapport à la croissance ou aux investissements des entreprises. Au pire, la tarification du carbone siphonnera l'argent des entreprises qui n'ont pas, à l'heure actuelle, la capacité d'adapter leurs activités. La NSBA recommande donc l'évaluation de solutions de rechange pour favoriser la durabilité environnementale.

Pipelines : La NSBA appuie la construction de pipelines qui permettraient aux produits issus des ressources canadiennes d'atteindre les marchés internationaux, mais elle croit que le secteur privé est le mieux placé pour investir dans ces pipelines et les construire. Actuellement, les obstacles qui nuisent aux projets pipeliniers dans ce pays sont d'ordre politique, réglementaire et constitutionnel. Or, le gouvernement fédéral peut prendre des mesures pour atténuer ces obstacles, et ce, sans investir financièrement et sans faire courir de risques aux contribuables. Par conséquent, la NSBA exhorte le gouvernement à vendre le pipeline Trans Mountain au secteur privé dès que possible et à prendre des mesures pour rendre les projets de construction de pipelines au Canada plus attrayants pour les investisseurs privés.

Comme toujours, la NSBA est prête et disposée à discuter du contenu de la présente soumission. Nous accueillons favorablement tout dialogue constructif qui mène à un meilleur avenir pour les entreprises de Saskatoon, de la Saskatchewan et du Canada dans son ensemble.

Veuillez accepter, Mesdames et Messieurs les membres du Comité permanent des finances, mes sincères salutations.

Keith Moen
Directeur général